

Licence Droit – Economie – Gestion, mention Droit 1^{ère} année à Distance 2010-2011

<i>Matières (toutes obligatoires)</i>	Nombre d'heures	Modalités Examens	Coeff	ECTS
SEMESTRE 1				
<i>Unité Fondamentale 1</i>				
<input checked="" type="checkbox"/> Aspects juridiques de l'introduction au droit	30	Ecrit	2	6
<input checked="" type="checkbox"/> Droit civil des personnes et de la famille	30	Ecrit	2	7
<input checked="" type="checkbox"/> Principes généraux du droit constitutionnel	30	Ecrit	2	7
<i>Unité Complémentaire 1</i>				
<input checked="" type="checkbox"/> Vie politique française	30	Oral	1,5	4
<input checked="" type="checkbox"/> Introduction historique au droit	30	Oral	1,5	3
<input checked="" type="checkbox"/> Introduction au droit des relations internationales	30	Oral	1,5	3
Méthodologie des exercices juridiques	15	/	/	/
SEMESTRE 2				
<i>Unité Fondamentale 2</i>				
<input checked="" type="checkbox"/> Institutions administratives	30	Ecrit	2	6
<input checked="" type="checkbox"/> Droit civil des biens	30	Ecrit	2	7
<input checked="" type="checkbox"/> Droit constitutionnel de la Ve République	30	Ecrit	2	7
<i>Unité Complémentaire 2</i>				
<input checked="" type="checkbox"/> Introduction à la science politique	30	Oral	1,5	2
<input checked="" type="checkbox"/> Naissance de l'idée européenne	30	Oral	1,5	3
<input checked="" type="checkbox"/> Introduction à l'économie	30	Oral	1,5	2
<input checked="" type="checkbox"/> Théorie générale du droit	15	Oral	1,5	3

Programme détaillé de la Licence 1^{ère} année

SEMESTRE 1

Intitulé du cours	Contenu du cours
Aspects juridiques de l'introduction au droit	Que faut-il entendre par "droit" ? Ne serait-ce pas l'art de résoudre les difficultés de la vie en société. Un art de la recherche de la moins mauvaise solution (la solution juste). A partir de là, nous serons amenés à discuter de la notion (et du champ) de droit, de la place des règles de droit et de leurs auteurs, de la méthode pour trouver cette solution juste.
Droit civil des personnes et de la famille	Après l'examen dans l'introduction au droit, de la distinction droit objectif-droits subjectifs, un cours de droit civil doit déboucher directement sur l'étude de la notion de sujet de droit c'est-à-dire le titulaire naturel des droits subjectifs. La personne qu'elle soit physique ou morale, envisagée dans sa fonction juridique est impliquée par le droit en considération de l'intérêt social et de son intérêt propre. La notion de personnalité juridique va alors se dessiner. De plus, la personne physique, sujet de droit, est un élément moteur de la vie juridique. Au plan privé, le droit de la famille prend une place privilégiée qu'il convient d'examiner au travers de faits marquants de la vie quotidienne comme l'union de deux personnes (vie maritale, mariage, pacte civil de solidarité), la désunion (séparation, divorce), la filiation (naturelle, légitime, adoptive).
Principes généraux du droit constitutionnel	Le cours étudie dans un premier temps les grandes notions du droit constitutionnel (Etat, Constitution, Séparation des pouvoirs, Souveraineté) afin de disposer du cadre d'analyse général et des clés de compréhension du droit constitutionnel passé et moderne. Ensuite, grâce aux clés et aux outils ainsi fournis, les institutions politiques nées des 14 Constitutions de la France avant celle du 4 octobre 1958 sont étudiées ainsi que leurs interactions à la fois sous un angle historique et sous l'angle de l'actualité. Il en est de même des institutions politiques des Etats-Unis et du Royaume-Uni permettant de comparer nos institutions avec celles d'autres pays afin d'y puiser une source d'inspiration et de réflexion sur l'avenir de nos institutions.
Vie politique française	Le cours constitue une introduction à la vie politique française dans sa dimension historique et sociologique. Il s'agit de donner des repères pour comprendre et décoder la vie politique depuis un siècle en France. Le cours est centré sur les grandes familles politiques de la vie politique et s'attache à la fois à analyser la succession des régimes, des gouvernements, les grandes séquences historiques de la vie politique française et la structuration par partis de la scène politique.
Introduction historique au droit	Le cours d'introduction historique au droit permet de retracer l'évolution des institutions publiques et des normes juridiques en France depuis le début du moyen âge jusqu'à l'aube de la Révolution française de 1789. Il est proposé aux étudiants de comprendre comment l'Etat moderne est né et comment il s'est structuré tant politiquement que juridiquement. Cette analyse sera faite à travers une évolution de l'institution monarchique qui est le régime politique commun à toute la période étudiée. Dans un premier temps, l'enseignement s'attardera sur l'émergence de la royauté, au temps des Francs, et sur son déclin face au phénomène de la féodalité. La deuxième partie du cours permettra d'évoquer le réveil de la monarchie, perceptible dès le XII ^e siècle et surtout la consolidation de l'idée d'Etat jusqu'à la veille de la Révolution. Ce cours d'introduction historique au droit constitue un excellent support dans le cadre de la culture générale nécessaire pour bien aborder les études de droit.
Introduction au droit des relations internationales	L'enseignement des relations internationales peut revêtir plusieurs formes. Nous avons souhaité, avant de débiter l'enseignement, présenter les approches possibles : l'une juridique et l'autre factuelle, pour vous permettre de mieux saisir l'esprit qui a guidé la rédaction de ce cours et, au final, d'orienter votre travail d'apprentissage. Approche juridique des relations internationales : Les relations internationales peuvent en effet être approchées comme une introduction au droit international public. Dans ce cas, le cours sera orienté vers les règles qui régissent les rapports entre les Etats ou organisations internationales.
Méthodologie des exercices juridiques	Vous commencez vos études de droit et vous découvrez cette discipline riche, parfois complexe, mais toujours passionnante. Elle est passionnante car derrière les textes de loi, les règles juridiques, les décisions de justice, il y a les réalités de la vie courante, il y a des gens, avec des demandes ou des problèmes, auxquels vous, juriste, vous devrez apporter une réponse. L'ensemble des exercices spécifiques au droit n'a pas d'autre but que de vous entraîner à apporter ces réponses. La matière étant très technique, les exercices sont également très techniques. Pour les maîtriser, il faut de l'entraînement. Ces exercices seront ceux sur lesquels vous serez évalués aux examens. Il faut attirer votre attention sur un point important pour réussir ses études de droit : la maîtrise de la langue. Les démonstrations juridiques, les raisonnements, supposent l'emploi de concepts précis ; il n'est pas possible d'employer un mot pour un autre sans que le sens général de la démonstration en pâtisse. Vous devez donc faire un effort de rigueur dans votre pratique du français. Si un maçon utilise des briques friables pour monter un mur, celui-ci risque de s'écrouler ; il en est de même pour le raisonnement juridique qui se bâtit avec des mots précis. Ce cours va aborder les exercices classiques que vous rencontrerez dans vos études juridiques. Signalons tout de suite que les différentes méthodes exposées se rapportent au droit civil général de première année. Ces méthodes de travail et d'analyse valent cependant pour toutes les branches du droit, en les adaptant si besoin. Les conseils qui vous sont donnés dans les développements qui suivent restent donc utiles pour l'ensemble des matières juridiques. On compte trois types d'exercices spécifiques à la matière du droit : la dissertation juridique (chap. 1), le commentaire d'arrêt (chap. 2) et le cas pratique (chap. 3).

SEMESTRE 2

Intitulé du cours	Contenu du cours
Institutions administratives	Dans tout Etat, il existe différents types d'institutions : politiques, juridictionnelles et administratives. L'objectif du cours de parvenir à circonscrire les seules institutions administratives alors qu'il n'existe pas de définition précise. Pour ce faire, il convient de partir de la notion connue de « personne morale » pour ensuite l'appliquer aux organisations devant mettre en œuvre la politique d'un gouvernement ou celle des élus locaux. Nous aborderons alors les caractères généraux de ces institutions avant de voir l'organisation administrative de la France tant au plan national que local.
Droit civil des biens	D'une relative stabilité, le droit des biens régit les relations entre les individus et les biens. Cet ensemble de normes fluctue en fonction des biens (classés en deux grandes catégories : immeuble et meuble) et selon la nature des liens (droits réels principaux et démembrements). L'étude de ces différents rapports est précédée par l'examen du droit à l'image. Le droit des biens a, en effet, connu une actualité avec la reconnaissance d'un droit à l'image des biens. La présentation établit un parallèle avec le droit à l'image des personnes. Le droit de propriété, droit fondamental, est étudié par comparaison avec d'autres mécanismes comme la possession ou la détention. Sont ainsi abordés les différents modes d'acquisition. Les limites du droit de propriété seront ensuite présentées avec l'étude plus générale des relations de voisinage. Celles-ci sont l'occasion d'aborder les notions de propriété collective et de servitude.
Droit constitutionnel de la V République	Le cours s'intéresse aux institutions politiques actuelles nées de la Constitution du 4 octobre 1958. Les citoyens ont souvent l'impression que le Président de la République dispose de la totalité du pouvoir en France, il s'agit donc de vérifier ou d'infirmer cette assertion. Quel est le rôle joué par le Gouvernement et son chef, le Premier ministre ? Que font les députés et les sénateurs ? A quoi sert le Conseil constitutionnel ? Autant d'interrogations qui permettent de mieux comprendre le système politique actuel et les interactions entre ces différents organes.
Introduction à la science politique	Le cours vise à présenter les principales notions de la science politique (le pouvoir politique, l'obéissance, la socialisation politique, etc.). L'analyse de ces principes généraux s'appuiera sur une présentation des principaux mécanismes de l'action politique (la mobilisation électorale, les réseaux politiques, les comportements politiques). L'objectif est de permettre aux étudiants de maîtriser les principaux outils de compréhension du système politique représentatif actuel.
Histoire de l'idée européenne	Il s'agit de comprendre les fondements historiques de l'Europe contemporaine. En particulier ce cours expose les problèmes de définitions liés à cet espace. Il décrit ses facteurs de cohésion et de dispersion depuis l'antiquité et en particulier au moment de l'affirmation du concept d'Etat (guerre de trente ans, ...). Il présente les développements récents, d'une part, de la relation Europe - Etats-Unis et, d'autre part, de l'affirmation de l'idée d'Europe unie. Il s'agit alors de présenter sommairement la construction de l'Europe des droits de l'Homme, de la Communauté européenne et de l'Union européenne.
Introduction à l'économie	C'est un cours <u>introductif</u> à l'économie et à l'analyse économique. Dans la tradition de l'Économie politique, ce cours présente les principes (théoriques et empiriques) économiques fondamentaux. Les principaux mécanismes économiques sont décrits en utilisant des outils de raisonnement simples et en mettant l'accent sur l'intérêt qu'ils offrent pour comprendre la réalité économique. Après un tour d'horizon des principales Ecoles de pensée en sciences économiques, le cours s'attache à présenter aux étudiants les principes qui gouvernent les choix et les arbitrages des agents économiques, les deux principales lois économiques qui en découlent (la demande et l'offre et le marché) ainsi que les questions fondamentales qui se posent à toute communauté économique moderne : Que produit-on ? Comment produit-on ? Comment est répartie la richesse qui naît de l'activité économique ? (avantages comparatifs, spécialisation, circuit économique, etc.) Les deux principales institutions que sont le marché et l'Etat sont décrites et analysées. Sont aussi présentés les principaux agents économiques et les grands phénomènes et problèmes économiques contemporains. Tout ceci dans le contexte économique européen. Ce cours introductif ne nécessite pas de pré requis autre que ce qu'exige toute formation de niveau de première année de licence. Ce cours dote l'étudiant des acquis nécessaires pour comprendre la vie économique et aborder un enseignement intermédiaire (2ème et 3ème année de licence).
Théorie générale du droit	La théorie générale du droit se distingue de la philosophie du droit en ce qu'elle ne s'attache pas d'abord aux fondements de la règle de droit mais d'une part à l'origine des règles de droit (c'est la question des sources, du droit, de leur évolution et de leur articulation les unes aux autres) et d'autre part aux méthodes mises en œuvre dans la pratique théorique du Droit (interprétation des normes, argumentation et logique juridique). L'apprentissage de la théorie générale du droit en première année consiste principalement à maîtriser des textes doctrinaux qui font entrer dans le raisonnement juridique et dans la réflexion sur la place relative des différentes sources. Elle conduit à s'interroger sur la place du droit dans les différentes sociétés.

Modalités d'inscription

Dossier d' admission post bac pour les bacheliers de l'année	de janvier à mars 2010*
Dossier de fiche d'accueil pour les bacheliers de l'UE	Du 10 avril au 19 juillet 2010
Demande d' admission préalable pour les lycéens hors union européenne	de décembre 2009 à mi janvier 2010*

Les réponses aux demandes d'inscription sont envoyées par courrier **entre juillet et septembre**.

Coût : Deux catégories de tarifs :

Tarifs « individuels »

- **Inscription administrative :**
Selon les tarifs ministériels, remis à jour chaque année (+/- droits de sécurité sociale) :
178,57 euros (+ 200 euros : droits de sécurité sociale)
- **Inscription pédagogique :** (achat des cours et présentation aux examens)

Deux formules sont proposées :

- **Campus Virtuel** (abonnement et accès aux cours en ligne)
- **Fascicules** (abonnement aux cours en ligne et réception des cours en format papier)

Etudiant primant	Tarif Campus Virtuel	Tarif Fascicules
1 semestre	400 euros	480 euros
2 semestres	760 euros	920 euros

Tarifs « formation continue »:

Pour les candidats ayant interrompu leurs études depuis plus d'un an, et dont le financement de la formation est assuré par une entreprise ou un organisme public ou privé (Pôle emploi)...

Secrétariat : Sandrine BANTEGNIE : sandrine.bantegnie@univ-lille2.fr
☎ : + 33 (0)3.20.90.74.06 - ☎ : + 33 (0)3.20.90.74.12